

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°571 – 14 février 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

### Régional

#### Démarrage de la production de GNL sur le site GTA

Après avoir entamé la production gazière fin d'année 2024, l'entreprise américaine Kosmos Energy, a [annoncé](#) le démarrage de la production de gaz naturel liquéfié (GNL) sur le site de Grand Tortue Ahmeyim (GTA), exploité avec la société londonienne BP au large de la Mauritanie et du Sénégal. Cette nouvelle étape rapproche encore plus le site du premier export puisqu'il nécessite de liquéfier le gaz pour faciliter son transport. L'exportation de la première cargaison devrait être opérée au cours du premier semestre. La production annuelle, majoritairement destinée à l'exportation, annoncée de la phase 1 est d'environ 2,3 M tonnes de GNL par an.

#### Après avoir levé 500 M USD, la BOAD s'associe avec ASR pour explorer des solutions de captives d'assurance

Le 10 février 2025, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) [a signé](#) un partenariat avec la société anglaise Africa Specialty Risks (ASR) pour mener une étude de faisabilité sur la création d'une captive d'assurance, c'est-à-dire une entité détenue par la BOAD pour couvrir ses propres risques. Cette initiative vise à optimiser l'allocation de capital, renforcer la flexibilité financière de la Banque et améliorer la qualité de son portefeuille. La captive permettra une gestion plus efficace des risques liés aux projets de la BOAD tout en soutenant les priorités de développement des États membres de l'UEMOA. Par ailleurs, le 7 février

#### Le chiffre à retenir

**99,7%** du PIB

Le ratio endettement public du Sénégal à fin 2023, selon le rapport de la Cour des comptes.

2025, la BOAD [a émis](#) avec succès 500 M USD d'obligations hybrides durables sur le marché international de capitaux. Ce type d'obligations intègre des caractéristiques typiques de la dette (paiement d'intérêt) et du capital (pas de date d'échéance ou une échéance très longue), et liés à des objectifs de développement durable. Offrant un coupon de 5,9 % pour une maturité de 30 ans, cette émission a été sursouscrite avec un carnet d'ordre cumulant 1,9 Md USD. Suivant [une première transaction](#) de ce type de 100 M USD en 2024, cette opération a pour but de renforcer la structure capitalistique de la BOAD, renforcer sa solidité financière et financer des projets climatiques et sociaux dans la zone UEMOA.

### Bénin

#### Revue à mi-parcours de la stratégie pays 2022-2026 de la Bafd

[La mise en œuvre du Document de stratégie pays \(DSP\) 2022-2026](#) de la Banque africaine de développement (BAfD) pour le Bénin a permis d'enregistrer des approbations d'un montant de 647,1 M UC (795,9 M EUR) à fin décembre 2024, soit un taux de réalisation de 108 % des



objectifs de financement sur l'ensemble de la période. La plupart des objectifs visés à fin 2026 seraient en cours de réalisation. Ainsi, de bons résultats ont été observés dans le secteur agricole (amélioration la production, aménagements des terrains...) et dans le développement du tissu industriel, avec l'ouverture d'un guichet unique pour la création d'entreprises et l'appui à l'opérationnalisation de la zone industrielle de Glo Djigbé (GDIZ). Le portefeuille actif du Groupe de la BAFD au Bénin compte 16 opérations d'un montant total de 887,5 M UC (1,1 Md EUR) et dont le taux de décaissement est de 28 %. La DSP 2022-2026 vise à "appuyer le pays dans la transformation structurelle de l'économie pour une croissance inclusive, et créatrice d'emplois décents" à travers deux axes prioritaires : le soutien à la transformation de l'agriculture et le développement industriel et (ii) le renforcement des infrastructures de soutien à la production et à la compétitivité économique.

## Burkina Faso

### Emission d'une garantie souveraine pour assurer l'approvisionnement en hydrocarbures

Le 12 février 2025, le gouvernement burkinabè a [approuvé](#) l'octroi d'une garantie souveraine de 52,5 Mds FCFA (80 M EUR) à la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Cette garantie vise à sécuriser le remboursement d'un emprunt de 65,6 Mds FCFA (1 Md EUR), sous forme de crédit revolving, contracté par la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) auprès d'Afreximbank, afin d'assurer l'approvisionnement du Burkina Faso en hydrocarbures.

## Côte d'Ivoire

### Offre publique d'échange de titres publics sur la BRVM

Le 7 février 2025, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) [a publié](#) un communiqué selon lequel l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers la Direction générale des financements, envisage une Offre publique d'échange de titres portant sur 30 emprunts obligataires cotés et émis entre 2015 et 2024. Cette opération de gestion active de dette permettrait de rallonger la durée de remboursement de ces obligations en proposant aux détenteurs d'échanger les montants des échéances de l'année 2025 en souscrivant à de nouvelles obligations de maturités de 5 et 7 ans, assorties de taux d'intérêt de 5,9 % et 6 % respectivement. L'opération est prévue se dérouler du 19 février au 4 mars 2025.

### Création du Système d'information du foncier rural

Le 12 février 2025, le Conseil des Ministres a [adopté](#) une ordonnance portant création du Système d'Information du Foncier Rural de Côte d'Ivoire (SIFOR-CI). Cette initiative intervient dans le cadre du Programme National de Sécurisation Foncière Rurale. Pour rappel, ce programme vise à garantir la sécurité juridique des terres rurales d'ici 2033 avec pour objectifs de formaliser les droits fonciers, de réduire les conflits liés à la terre, et d'encourager les investissements dans le secteur agricole. Le SIFOR-CI, institué au sein de l'Agence Foncière Rurale, vise spécifiquement à automatiser la gestion des flux de travail et établit un registre numérique pour sécuriser les données foncières. Son déploiement permettra de réduire les difficultés, délais et coûts d'intervention, tout en accélérant la sécurisation des terres rurales.



## Renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme

Le Conseil des Ministres du 12 février 2025 a [adopté](#) un décret visant à modifier l'organisation et le fonctionnement du Ministère des Finances et du Budget. Cette modification vise à renforcer le contrôle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, conformément à l'ordonnance n°2022-237 du 30 mars 2022. Le décret crée le Groupe de Surveillance Financière (GSF), chargé du contrôle des opérateurs concernés et de l'application des sanctions relevant de la compétence de la Direction Générale des Douanes. Par ailleurs, des ajustements ont été également effectués pour accompagner la dématérialisation des marchés publics et la certification ISO 9001 de la Direction Générale des Marchés Publics, impliquant des réaménagements au sein du Système Intégré de Gestion des Opérations des Marchés Publics (SIGOMAP).

## Guinée

### Signature de deux accords avec la BAfD pour améliorer les infrastructures et les conditions de vie

Le 6 février 2025, le ministre de l'Economie et des Finances et un Représentant du Bureau pays de la Banque Africaine de Développement (BAfD) ont [signé](#) deux accords de financement visant à renforcer les infrastructures et améliorer les conditions de vie en Guinée. Le premier accord, un prêt, concerne l'aménagement de la route inter-États reliant les villes de Labé et de Mali à la frontière avec le Sénégal. Cofinancé avec d'autres partenaires techniques et financiers, ce projet vise à améliorer la connectivité entre la Guinée et le Sénégal, facilitant ainsi les échanges sous-régionaux et régionaux. Le second accord, un don, est destiné à financer les études d'avant-

projet pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement des îles et du littoral guinéen, dans sa première phase. Le montant total alloué par la BAfD pour ces deux projets s'élève à 41 M USD.

## Mali

### Lancement officiel des travaux du projet d'irrigation de N'Débougou IV

Lors du Conseil des ministres du 12 février 2025, le ministre de l'Agriculture a [annoncé](#) le lancement officiel des travaux du projet d'irrigation de N'Débougou IV, situé dans la Zone Office du Niger et prévu pour le 15 février 2025. Ce projet, initié en août 2021, vise à accroître la production agricole et à optimiser l'utilisation de l'eau. Il comprend la réhabilitation et la construction d'infrastructures d'irrigation, des mesures d'accompagnement pour l'utilisation des infrastructures, ainsi qu'un renforcement de la gouvernance foncière dans la Zone Office du Niger. Le coût global du projet est de 33,5 Mds FCFA (51 M EUR) et est financée en partie par la KfW, la banque de développement allemande, à hauteur de 39,9 M EUR (26,2 Md FCFA) ; financement approuvé en août 2024.

## Niger

### L'inflation atteint 4,2 % en g.a en janvier 2025

Selon l'Institut national de la statistique (INS), le taux d'inflation [s'est établi](#) à 4,2 % en glissement annuel (g.a) en janvier 2025, en ralentissement après 4,7% le mois précédent. Ce niveau d'inflation est principalement dû à l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+11,1 % en g.a), ainsi que des divisions "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+5,6 % en g.a) et "Soins personnels, protection sociale et biens divers" (+3,7 % en g.a). En revanche, les



prix ont le plus baissé dans les catégories "Restaurants et services d'hébergement" (-16,1 % en g.a) et "Information et communication" (-7,2 % en g.a).

## Sénégal

### Publication du rapport définitif de la Cour des comptes sur la situation des finances publiques

Faisant suite à l'audit des finances publiques mené par l'Inspection Générale de l'Etat (IGE) lancé, selon les dispositions de l'UEMOA, après la transition politique d'avril 2024, le [rapport définitif](#) de la Cour des comptes décrit une situation plus dégradée qu'initialement annoncé. Pour l'année 2023 en particulier, le rapport définitif met finalement en avant un ratio d'endettement public sur PIB de 99,7%, et un déficit public de 12,3% (contre 4,9% annoncé par les autorités précédentes). Ces écarts s'expliquent principalement, selon la Cour, par une sous-estimation de la dette garantie contractée par des sociétés publiques, des tirages sur ressources extérieures supérieurs aux chiffres officiels et par l'utilisation de lignes de crédit auprès de banques locales pour des financements extra-budgétaires. Par ailleurs, le rapport dénonce également une mauvaise gestion des surfinancements et des dépôts à terme et l'utilisation irrégulière de ces fonds.

### Adoption des nouvelles lois sur la réglementation du secteur bancaire et de la microfinance

Le 11 décembre 2025, l'Assemblée nationale sénégalaise a [adopté](#) deux projets de lois portant sur la réglementation bancaire et celle de la microfinance visant à renforcer la stabilité du système financier et à mieux protéger les usagers, en cohérence avec les nouvelles lois uniformes portant réglementation bancaire et de la microfinance au sein de l'UMOA adoptés en 2023. La nouvelle réglementation bancaire introduit des mesures renforcées pour

(i) encadrer les établissements bancaires avec des normes strictes en matière de gestion des risques et de conformité aux standards internationaux, (ii) protéger les épargnants, et (iii) améliorer la transparence et la sécurité du secteur bancaire. Le second projet de loi portant sur la microfinance vise pour sa part à structurer et à professionnaliser les Institutions de microfinance (IMF) en instaurant des mécanismes de régulation plus stricts. L'instauration d'un capital social minimum pour garantir la viabilité des institutions et protéger les épargnants contre les risques de faillite et l'obligation pour les IMFs de fournir des informations claires sur les conditions des prêts et des services financiers sont, entre autres, prévues par cette nouvelle loi. Pour rappel, les

### Lancement du programme de coopération avec la Belgique d'un montant de 40 MEUR

Le 10 février 2025, s'est [ouvert](#) l'atelier de démarrage des interventions du nouveau Programme de coopération entre le Sénégal et la Belgique. D'un montant de 40 M EUR et couvrant la période 2024-2029, ce programme, aligné sur les priorités du gouvernement sénégalais (Agenda 2050), vise notamment à (i) appuyer les systèmes alimentaires durables, l'entrepreneuriat, l'emploi et le travail décent, en mettant l'accent sur la souveraineté alimentaire durable, la résilience socio-économique et la lutte contre le changement climatique dans le Sine Saloum, et (ii) renforcer l'accès aux services de base, à travers un appui au système de santé en faveur des femmes, des jeunes et des enfants dans les zones d'intervention du programme (Kaolack, Fatick et Kaffrine).



## Togo

### Inflation à 2,2 % en g.a en janvier 2025

Selon l'Institut National de Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), le taux d'inflation du Togo [s'est établi](#) à 2,2% en glissement annuel (g.a) en janvier 2025, contre 1,2 % en décembre 2024. L'inflation est essentiellement nourrie par l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+9,1% en g.a) et des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (+2,9 % en g.a). Toutefois, elle est atténuée par la baisse des prix des loisirs, sports et culture (-4,3 % en g.a), des services d'enseignement (-1,8 % en g.a) et des transports (-1,5 % en g.a). D'un point de vue de l'origine, l'inflation a été en grande partie portée par l'augmentation des prix des produits locaux (+3,2 en g.a %).



## Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
<a href="#">Bénin</a>	<a href="#">Bénin</a>
<a href="#">Burkina Faso</a>	<a href="#">Burkina Faso</a>
<a href="#">Cap-Vert</a>	<a href="#">Cap-Vert</a>
<a href="#">Côte d'Ivoire</a>	<a href="#">Côte d'Ivoire</a>
<a href="#">Gambie</a>	<a href="#">Gambie</a>
<a href="#">Guinée</a>	<a href="#">Guinée</a>
<a href="#">Guinée-Bissau</a>	<a href="#">Guinée-Bissau</a>
<a href="#">Libéria</a>	<a href="#">Libéria</a>
<a href="#">Mali</a>	<a href="#">Mali</a>
<a href="#">Mauritanie</a>	<a href="#">Mauritanie</a>
<a href="#">Niger</a>	<a href="#">Niger</a>
<a href="#">Sénégal</a>	<a href="#">Sénégal</a>
<a href="#">Sierra Leone</a>	<a href="#">Sierra Leone</a>
<a href="#">Togo</a>	<a href="#">Togo</a>

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : [abidjan@dgtresor.gouv.fr](mailto:abidjan@dgtresor.gouv.fr) & suivez notre page [LinkedIn](#)